

**ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION DEPARTEMENTALE FEDEREE DES
ASSOCIATIONS POUR LE DON DU SANG BENEVOLE DU DEPARTEMENT DES
VOSGES**
DIMANCHE 7 MARS 2010 – NEUFCHATEAU

RAPPORT MORAL
Président : Françoise DIDIER

Mesdames et Messieurs nos invités, chacune et chacun en vos grades et fonctions respectifs,
Chers Amis Responsables d'Amicales,

Merci à vous tous d'être là ce dimanche pour l'AG de l'Union Départementale des Donneurs de Sang Bénévoles des Vosges organisée de main de maître par Claude HOUTMANN et tout le Comité de l'Amicale pour le Don du Sang de Neufchâteau.

Merci à vous, élus et corps constitués qui êtes venus nous témoigner votre soutien et votre respect en acceptant d'inclure cette réunion à un emploi du temps que nous savons toujours très chargé. Certains invités se sont excusés, nous leur en sommes gré et nous comprenons mais nous sommes particulièrement reconnaissants à ceux qui nous font l'honneur de leur présence ce matin.

Un merci particulier à l'EFS de Lorraine-Champagne pour sa présence mais aussi pour son invitation du samedi 23 janvier dernier, journée consacrée au rassemblement des bénévoles DSB de notre région transfusionnelle, afin de communiquer d'une seule et même voix sur nos préoccupations communes. Les responsables présents ont beaucoup apprécié cette troisième journée d'information toujours aussi conviviale et instructive.

Vous entendrez tout à l'heure le représentant de l'EFS LC exprimer, entre autres, les résultats de l'année 2009 et vous indiquer les objectifs fixés pour 2010.

Mais je me fais une joie de vous féliciter toutes et tous pour l'excellent travail que vous avez accompli au cours de cette année 2009 avec une progression de 5,68 % pour le sang total et de 32,91 % pour les aphérèses plasmatiques. Notre département est toujours en 2^e position pour le nombre de dons avec 11,34% et pour le nombre de Donneurs avec 6,55% ceci rapporté à la population vosgienne. Une fois encore c'est la Haute-Marne qui est championne, y compris pour le nombre de don annuel par Donneur puisqu'elle dépasse 2 alors que les Vosgiens ne sont toujours qu'à 1,73 et en 5^e position dans la région. Un effort à faire encore donc pour enfin parvenir à 2 dons par Donneur et par an dans les Vosges aussi.

Notre mission ne s'achève pas sur ces bons résultats ! En effet, étant données les prévisions d'augmentation dont vous parlera notre Directeur d'EFS, nous ne pouvons toujours pas envisager de nous reposer sur nos lauriers en 2010 puisqu'il faudra encore quelque milliers de prélèvements de plus sur la Région pour participer à l'augmentation attendue des objectifs nationaux notamment pour le plasma.

Je ne peux donc que demander à chacun des responsables présents de rester toujours mobilisé en participant aux actions lancées conjointement par la Fédération, l'EFS ou l'UD comme la journée mondiale des Donneurs de Sang du 14 juin prochain. Le temps fort régional aura lieu, normalement à Epinal. Nous encourageons chaque Amicale à participer à cette journée mondiale par des actions locales qui peuvent réunir plusieurs amicales du même secteur comme

cela fut le cas à Bains-les-Bains en 2009.

Je rappelle à tous les responsables ici présents que l'UD a la chance d'être bien soutenue financièrement par le Conseil Général, la CPAM, l'EFS et le Crédit Mutuel. Elle peut donc envisager d'épauler les Amicales qui font preuve de dynamisme dans des actions ponctuelles de sensibilisation où que ce soit dans les Vosges. Toutefois, cela ne peut se faire que sur présentation d'un projet parfaitement détaillé.

A ce propos d'ailleurs, comme le matériel de promotion que l'UD vous propose ne semble pas convenir à tous, ne serait-il pas plus judicieux de ne plus avoir de stock départemental mais de fournir à chaque amicale l'aide au financement de ses propres gadgets dans la limite bien sûr du budget habituellement consacré pour l'ensemble et toujours sur présentation des projets et réalisations. Cela reviendrait évidemment plus cher à chaque amicale, mais c'est à vous de décider.

L'année tout juste commencée va nous demander encore beaucoup d'efforts et de présence sur le terrain. Nous avons fait mieux en 2009 qu'en 2008, c'est très bien. Mais nous devrons parvenir à faire mieux encore en 2010.

Peut-être pourrions-nous réfléchir à d'autres actions à conduire sur le département pour créer davantage de liens entre les 27 amicales qui composent notre UD, puisque c'est ce qui semble ressortir du questionnaire que vous avez bien voulu remplir et dont nous vous donnerons les détails lors de la prochaine réunion départementale des responsables locaux. L'idée de l'Amicale de Vittel est encore restée en sommeil en 2009. Faut-il la reprendre en la concrétisant ou définitivement l'enterrer ?

Qu'en est-il au niveau de l'intégration des jeunes dans nos instances ? Je laisserai la parole aux deux jeunes du Tholy qui ont assisté au premier rassemblement national des jeunes responsables qui vous en parleront beaucoup mieux que moi et vous diront où en est leur projet de création d'un groupe jeune dans les Vosges.

Une information importante qui nous concerne tous : le Congrès Régional aura lieu en 2011 à Saint Dié des Vosges. Merci au Comité de St Dié de s'être porté volontaire pour cette organisation mais n'oublions pas tous que c'est d'une organisation départementale qu'il s'agit et qu'il faudra lui prêter main forte. Un grand merci aussi à l'Amicale d'Epinal qui avait également proposé de prendre ce Congrès en charge.

Je me dois aussi de vous alerter sur une menace qui risque de peser à court terme sur l'éthique que nous défendons « bec et ongles » depuis toujours. Vous avez sans doute entendu parler de la révision des lois de bioéthique et peut-être des trois forums proposés par Mme VEIL chargée de cette mission d'information et de recueil des avis à Rennes, Marseille et Strasbourg, qui ont eu, certes ! bien peu d'écho au plan national. A mon avis, cette loi doit rester assise sur les grands principes de la République (Liberté, égalité, fraternité), sur les droits de l'homme (inaliénabilité du corps humain,...) et sur les règles éthiques de la loi de 1993 (Agence Française du Sang) reprise dans celle de 2000 (Etablissement Français du Sang) qui reprennent les notions de Bénévolat, volontariat, anonymat, gratuité du don et non profit sur les produits qui en sont issus. En fait, pour ce qui est du don de soi, ces règles doivent rester intangibles quelque soit le type de don. On ne

doit donc admettre aucune exception que ce soit sur le vivant comme sur le mort : sang circulant ou sang de cordon, moelle osseuse, organes, tissus, sperme et ovocytes. Si une seule brèche est ouverte dans ce rempart, c'est tout l'édifice qui va s'écrouler et comme les associations de donneurs ou promoteurs du don veulent rester éthiques, l'attaque va se faire sur le maillon faible : le sperme et les ovocytes mais aussi le sang de cordon. Il faut savoir que la rémunération existe en Espagne et autres pays de la CEE, que la sécu rembourse les actes effectués par les receveuses qui vont se faire inséminer à l'étranger et qu'elle fait payer aux donneuses volontaires les frais médicaux liés au don... ben voyons ! La révision prochaine de ces lois se fera probablement sous l'impulsion, je dirais même la pression, de lobby mercantiles qui voient là un profit possible et peut-être le moyen d'arriver à faire admettre la rémunération des prélèvements de plasma que certains attendent depuis plusieurs décennies... Je n'ai jamais oublié les affirmations de la firme Immuno, qui réalise des profits scandaleux sur les plasmas qu'elle rémunère faites dès 1989 : « Nous voulons nous planter en France ... ». Nos Amis de la Charente ont démarré des actions de sensibilisation. Ne pourrions-nous les suivre en transmettant à M. Le Préfet, M. Le Président du Conseil Général, M. nos Députés et la presse, la même supplique qu'eux ? A vous de me le dire.

Avant de terminer, puisqu'un bruit court que l'on me reproche de n'assister que très rarement aux Assemblées Générales des Amicales vosgiennes, je souhaite préciser que l'UD pour le don du sang des Vosges ne se limite pas à Françoise DIDIER, même si, depuis 16 ans maintenant, elle en assume la Présidence. (Il est peut-être temps d'en changer d'ailleurs...). Pour moi chaque membre du CA représente l'UD tout autant que le Président. Ceci n'est qu'un titre statutaire indispensable puisque c'est lui qui est responsable devant la loi et ce n'est pas parce que le président n'est pas physiquement présent à une AG que l'UD se désintéresse des Amicales. Un groupe de travail va être mis en place pour étudier un règlement intérieur qui fixera, entre autres, les missions des vice-présidents et autres membres auprès des amicales et au sein du CA puisque rien n'est précisé dans les statuts. Mais il est de plus en plus important que l'UD se rapproche des amicales qui la composent et sans lesquelles elle n'aurait aucune légitimité.

Quoiqu'il en soit, toujours en activité professionnelle jusqu'en septembre 2010 et après mes ennuis de santé de 2008, je suis très fortement tentée de vous dire que ceci est mon dernier rapport moral d'UD. On verra au prochain CA qui élira le Bureau.

Pour finir, je citerai Albert Camus, car ce que Bernard Bury m'a soufflé hier à l'AG de l'UD 54 est fait sur mesure pour nous tous : « *La grande générosité envers l'avenir est de tout donner au présent* »

Ainsi que Benjamin SPOCK, pédiatre américain :

« *Un être humain est bien plus heureux et bien plus épanoui lorsqu'il se dévoue à une cause qui dépasse sa propre personne et son autosatisfaction.* »

C'est sans aucun doute votre dévouement qui fait de nous tous des gens heureux.

Je vous remercie de votre aimable attention et vous souhaite à toutes et à tous une excellente journée.